

## Journée d'information : ERASMUS + HORS EUROPE

L'Agence Erasmus + France/Education Formation organise, le 19 septembre, à Bordeaux, une journée d'information dédiée au programme **Erasmus + hors des frontières de l'UE** dans le secteur de l'enseignement supérieur.

Le focus sera mis sur les **mobilités des étudiants et des personnels hors Europe**, les **Masters conjoints Erasmus Mundus** et les **projets de renforcement des capacités**. Les **alliances de la connaissance**, action intra-européenne, seront également présentées.

La journée s'adresse à tous les acteurs de l'enseignement supérieur désireux de développer des coopérations innovantes et des échanges avec les pays hors de l'Union européenne : vice-présidents des Relations internationales, directeurs des Bureaux Erasmus +, chargés de projets européens, enseignants, chercheurs... Elle sera animée par les acteurs institutionnels d'Erasmus + et ses représentants dans les pays partenaires :

- **Aref Alsoufi**, Directeur du **Bureau Erasmus + au Liban** ;
- **Marianne de Brunhoff**, Déléguée aux relations européennes et internationales et à la coopération, **Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche** ;
- **Cécilia Chevrier**, Sous-directrice à l'Enseignement supérieur, Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats, **Ministère des Affaires étrangères et du Développement international** ;
- **Laure Coudret-Laut**, Directrice, **Agence Erasmus + France/Education Formation** ;
- **José Gutierrez**, Chef de secteur Renforcement des capacités, **Agence exécutive « Education, Audiovisuel et Culture »**.

[Consultez le programme.](#)

### A savoir

#### ERASMUS + HORS EUROPE :

- ❖ **la Mobilité internationale de Crédits** est une action décentralisée, gérée par les agences nationales Erasmus +. Mise en œuvre depuis l'année universitaire 2015-2016, cette action permet à des étudiants et des personnels d'effectuer **une mobilité vers ou à partir des pays partenaires du programme Erasmus +** ;

- ❖ **les « Masters conjoints Erasmus Mundus »** est une action centralisée du programme, gérée par la Commission européenne en coordination avec les agences nationales Erasmus +. Ils visent à renforcer l'attractivité de l'enseignement supérieur européen en soutenant des formations d'excellence de niveau master et en offrant des bourses aux meilleurs étudiants du monde. **Depuis sa création en 2004, la France est leader européen sur cette action.** Les derniers résultats de l'appel d'offre 2016 montrent que sur les 27 Masters conjoints Erasmus Mundus sélectionnés, 8 sont coordonnés par la France et 11 impliquent un partenaire français (universités, entreprises ou centres de recherche) ;
  
- ❖ **les « Projets de renforcement de la capacité »** est aussi une action centralisée, gérée par la Commission européenne en coordination avec les agences nationales Erasmus +, qui soutient la modernisation des systèmes d'enseignement supérieur des pays partenaires d'Erasmus +.
  
- ✚ **Les alliances de la connaissance** sont des projets européens de coopération qui visent à renforcer les liens entre l'enseignement supérieur et le monde de l'entreprise. Cette action **intra-européenne** est centralisée, gérée par la Commission européenne en coordination avec les agences nationales Erasmus +.

## CONTACT PRESSE

Agence Erasmus+ France / Education Formation

Lika TCHIPASHVILI, attachée de presse

05 56 00 94 70 / [lika.tchipashvili@agence-erasmus.fr](mailto:lika.tchipashvili@agence-erasmus.fr)